CONSEIL DÉPARTEMENTAL DES BOUCHES-DU-RHÔNE

RAPPORTEUR(S): M. THIERRY SANTELLI

DÉLIBÉRATION DE LA COMMISSION PERMANENTE 14 Septembre 2018

OBJET : Soutien du Département à la candidature de la Confédération Mondiale des Sports de Boules, pour intégrer les Jeux Olympiques de Paris 2024.

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
- Vu la délibération du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône en date du 16 avril 2015, donnant délégations de compétences à la Commission permanente du Conseil départemental,

La Commission permanente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, réunie le 14 Septembre 2018 dans l'Hôtel du Département à Marseille, le quorum étant atteint,

Au bénéfice des considérations mentionnées dans le rapport,

A décidé d'apporter le soutien du Département des Bouches-du-Rhône à la candidature de la Confédération Mondiale des Sports de Boules (CSMB) afin d'intégrer le programme des Jeux Olympiques de Paris 2024.

A l'unanimité

ADOPTE

Pour la Présidente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône et par délégation

Signé Nathalie Tarrisse Directrice du Service des Séances de l'Assemblée